

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires 2021

Quand

Le mardi 26 janvier 2021 à 10h (heure normale de l'Est)

Où

Assemblée virtuelle par webdiffusion en direct au <https://web.lumiagm.com/491747398>

Questions à l'ordre du jour

1. recevoir les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice financier terminé le 26 septembre 2020 et le rapport des auditeurs indépendants sur ces états;
2. élire les administrateurs;
3. nommer les auditeurs;
4. examiner et, si jugé à propos, adopter la résolution consultative, décrite à la page 7 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction (la « Circulaire ») approuvant l'approche de la Société portant sur la rémunération des membres de la haute direction;
5. examiner et, si jugé à propos, adopter une résolution ordinaire (la « résolution sur le règlement intérieur ») ratifiant, confirmant et approuvant certaines modifications au règlement intérieur de la Société, le tout tel que décrit plus particulièrement à la page 7 de la Circulaire; et
6. traiter toutes autres affaires qui pourraient être dûment soumises à l'assemblée.

Les porteurs d'actions ordinaires inscrits à la fermeture des bureaux (heure normale de l'Est) le 11 décembre 2020 ont droit d'être avisés de cette assemblée, d'y assister et d'y voter.

Par ordre du Conseil d'administration,



Simon Rivet
Secrétaire corporatif
Montréal, Québec
Le 11 décembre 2020

Documents reliés à l'assemblée

METRO INC. a opté pour l'emploi des règles sur les procédures de notification et d'accès adoptées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières afin de réduire le volume de papier relatif aux documents qui sont distribués dans le cadre de l'assemblée. Plutôt que de recevoir la Circulaire, les actionnaires recevront un Avis de convocation accompagné d'instructions leur permettant d'avoir accès en ligne aux autres documents de l'assemblée ainsi qu'un formulaire de procuration ou, selon le cas, un formulaire d'instructions de vote. La Circulaire et les autres documents pertinents peuvent être consultés sur le site Internet corporatif de la Société (corpo.metro.ca/fr/rerelations-investisseurs/assemblee-actionnaires.html) ou sur SEDAR (sedar.com). Il est conseillé aux actionnaires de revoir les documents relatifs à l'assemblée avant de voter. Tout actionnaire qui désire recevoir, sans frais, un exemplaire imprimé des documents de l'assemblée doit faire cette demande à notre agent de sollicitation de procurations, D.F. King Canada, par téléphone au numéro sans frais 1 800 246-2916, s'il est en Amérique du Nord, ou au 1 416 682-3825, s'il est à l'extérieur de l'Amérique du Nord, ou par courriel à demandes@dfking.com.

Si des exemplaires imprimés des documents de l'assemblée sont requis, nous recommandons de soumettre la demande le plus tôt possible, et idéalement avant le 14 janvier 2021 afin d'accorder aux actionnaires suffisamment de temps pour recevoir, revoir les documents de l'assemblée et retourner le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote dans les délais prescrits.

Note :

Les porteurs d'actions ordinaires qui seront dans l'impossibilité d'assister à l'assemblée sont priés de procéder selon les instructions prévues dans la Circulaire et de faire parvenir leur formulaire de procuration ou d'instructions de vote dès que possible, mais avant 17h (heure normale de l'Est), le 22 janvier 2021.

Les actionnaires pourront s'enregistrer et se connecter à la plateforme de webdiffusion en ligne à partir de 9h (heure normale de l'Est), le 26 janvier 2021. Nous apprécierions votre enregistrement à l'avance pour que l'Assemblée puisse commencer promptement à 10h (heure normale de l'Est).